

N°14

JANVIER
FÉVRIER
MARS 2022

Ensemble

Le magazine municipal des Mirmandais



ACTUALITÉ

Recensement 2022 :
comment ça marche ?

DOSSIER

Le déploiement de la fibre
a démarré !

INFOS

Tourisme :
le bilan de la saison estivale

Sommaire

Retour en Images	3
Actualités	4
Dossier	6
Jeunesse	8
Activité économique	10
Associations	11
Les actus de l'OT	12
Informations Mairie	14
Cuisinons ensemble !	15



PUBLICATION ENSEMBLE

Mirmande n°14

Directeur de publication :

Benoît Maclin

Rédacteurs :

Association « Les Jardins de Mirmande », Service communication – Insee, Service communication – ADN, Catherine Jeanblanc, Céline Choulet, Jean Marie Minaudier, Philippe Liozon, Service communication – Office de tourisme du Val de Drôme, Philippe Minguez, Laurine Venturini

Photo de couverture :

©Philippe Minguez

Maquette :

Agence Keep Contact

Périodique - Impression :

Imprimerie Bayle – Montélimar

Ensemble, imprimé à 400 exemplaires et distribué gratuitement sur Mirmande, est également disponible à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement : culture@mirmande.org



Édito

Chères Mirmandaises, Chers Mirmandais, Chers Amis,

Qui a dit que Mirmande ne vivait que l'été ?

Après une saison estivale riche en événements, l'automne 2021 a donné le ton pour ces fêtes de fin d'année.

Et quelle fierté pour nous tous !

D'abord « Transept » à Sainte Foy, avec Mathias Souverbie et Aurélien Grudzien...

Parce que Mirmande vit !

Ensuite « Vous ne pouvez pas rester comme ça madame », exposition dans nos rues dénonçant les violences faites aux femmes...

Parce que Mirmande est solidaire !

Et enfin, les crèches, le marché de Noël et la montée aux flambeaux...

Parce que Mirmande bouge !

Bravo à tous pour vos actions, votre engagement et votre dévouement. C'est vous qui faites de Mirmande le village animé et accueillant qu'il est aujourd'hui.

J'espère sincèrement pouvoir, avec l'équipe municipale, vous rencontrer lors de la présentation de nos vœux prévue le **21 janvier à 19h**. Je pourrai, comme à l'accoutumée, vous présenter le bilan et les perspectives pour notre village.

De nature optimiste, j'ai tenu à fixer ce rendez-vous même si, comme vous le savez, sa tenue dépendra des mesures sanitaires à respecter...

Enfin, un grand bravo aux membres de la commission « rédaction » qui ont préparé ce journal avec toujours autant d'entrain et de plaisir. Le recensement, la fibre, la jeunesse et les activités économiques sont au cœur de ce premier numéro de l'année avec en primeur une nouvelle rubrique. Merci Chef Philippe et à vos casseroles ! Bien évidemment, je vous souhaite avec toute mon équipe une excellente année 2022 !

A bientôt,

Benoît Maclin
Maire de Mirmande

ABONNEZ-VOUS
et suivez-nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.mirmande>



Retour en images

IMAGES

01/10



©Martine Vergnoux Debray

Conseil Municipal d'octobre et présentation du projet d'aménagement forêt communale par V. Martel.

10/11

Exposition « Vous ne pouvez pas rester comme ça Madame. »
Présentation officielle par Benoît Maclin.



©Martine Vergnoux Debray

11/11



©Martine Vergnoux Debray

Commémoration du 103^e anniversaire de l'Armistice, place du Champ de Foire à Mirmande.

24/11



©Mairie de Mirmande

Dernier jour pour l'exposition « TRANSEPT » installée au sein de l'église Sainte-Foy.

Retour sur les derniers événements « Made in Mirmande » !

La Foire aux plantes et du jardin

Comme toutes les années, le deuxième dimanche d'octobre, c'est la Foire aux plantes et du jardin de Mirmande. Cette année, 55 exposants producteurs sont venus nous rendre visite dans les vergers du mas de Garde, trois ateliers pédagogiques ont permis aux amateurs de s'initier à la composition d'un bouquet ou à la préparation d'un baume à base d'huile essentielle. Une bien belle journée où 2500 personnes ont déambulé dans les allées végétales formées par les stands des producteurs.

Les Jardins de Mirmande



Le ciel bleu au rendez-vous pour la Foire aux plantes ©Mairie de Mirmande

Mirmande s'engage, Mirmande solidaire !

Du 5 au 22 novembre, Mirmande a accueilli l'exposition "Vous ne pouvez pas rester comme ça Madame", initiée et portée par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée. Notre village est fier d'avoir participé à la mise en avant de cette action, réalisée dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les 27 bâches de l'exposition photos ainsi que les rubans blancs « grands formats » réalisés par notre agent technique Pierre et symbole de soutien à la cause, étaient installés à travers les rues mirmandaises.

Laurine Venturini



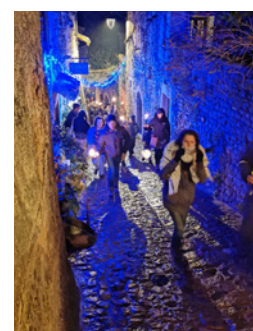
Installation sur la grille de l'école de Mirmande ©CCVD

Montée aux flambeaux

Énormément de monde samedi 4 décembre au soir pour la montée aux flambeaux et lampions dans les rues du village de Mirmande. Le cortège a emprunté le parcours des crèches du bas du village jusqu'à l'église Sainte-Foy où sont installées les deux grandes crèches provençales. La soirée s'est terminée par un feu d'artifice tiré depuis le haut du village. Du vin chaud et une bonne soupe étaient à la disposition du public.



Un franc succès pour la montée aux flambeaux 2021 !



©Jardins de Mirmande

Le Marché de Noël

L'association des Jardins de Mirmande a réussi à organiser le marché de Noël et la "Faites de la bugne" malgré les conditions sanitaires liées à la Covid. Les exposants présents, artistes, artisans d'art, professionnels de la gastronomie, se sont installés dans les rues du village afin de présenter leur savoir-faire à un public venu nombreux. La vente de bugnes a eu un grand succès comme chaque année, il n'y en a d'ailleurs pas eu pour tout le monde ! Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine !



La féerie de Noël s'est invitée dans les rues mirmandaises !

Les Jardins de Mirmande

Le recensement de la population !

Le recensement de la population prévu en 2021 n'a pas eu lieu compte tenu de la crise sanitaire. Il a été reporté du 20 janvier au 19 février 2022.



Visuels © Insee

Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la mairie de Mirmande déposera dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les identifiants et les documents afin que vous puissiez réaliser les démarches en ligne. Il est recommandé de faire le nécessaire, dès réception du courrier, afin de ne pas oublier et d'éviter d'être dérangé par l'agent recenseur.

Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, la réponse papier est possible, l'agent recenseur reviendra vers vous. Il est impératif de répondre. Les informations collectées pour l'INSEE sont anonymes et ne constituent en aucun cas des données pour les impôts.

Ces informations sont utiles pour :

- Connaître la population
- Définir les moyens de fonctionnement des communes (budget, nombre d'élus au conseil municipal...)
- Prendre des décisions adaptées pour les collectivités (installation de crèches, hôpitaux, transports...)

Service communication - INSEE



À RETENIR !

QUAND ?

DU 20 JANVIER
AU 19 FÉVRIER 2022

COMMENT ?

SUR INTERNET
OU PAR PAPIER

POUR EN SAVOIR + :
www.le-recensement-et-moi.fr

Le déploiement de **la fibre optique** a démarré sur notre commune

Piloté par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le déploiement de la fibre optique à la maison (FTTH) se poursuit en Ardèche et en Drôme.

En octobre, le Syndicat mixte ADN et le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services en charge du déploiement organisaient une réunion avec les élus pour annoncer le lancement des études de déploiement sur notre commune. Le déploiement du réseau fibre se déroule en 4 étapes : les études, les travaux, l'activation des services avec l'arrivée des opérateurs et enfin l'ouverture commerciale avec la possibilité de souscrire une offre fibre.



Les études dans le détail...



La première phase d'études, étape la plus longue et la plus complexe du déploiement, va durer entre 15 à 18 mois. Elle permet, dans un premier temps, de relever les adresses de chaque logement sur le terrain, d'identifier le mode de raccordement de chaque logement et de vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, principaux supports du réseau fibre. Les études se passent ensuite essentiellement en bureau. Elles consistent à définir le tracé du futur réseau à partir des informa-

tions préalablement recueillies.

Il est possible que ce tracé doive passer sur des parcelles privées. Dans ce cadre, le groupement Axione/Bouygues Energies et Services, missionné par ADN, va solliciter les propriétaires concernés pour signer une convention afin d'autoriser l'entreprise travaux à accéder au terrain et réaliser les travaux pour le passage de la fibre.

Sans la signature d'un maximum de convention, les travaux ne pourront démarrer. Votre collaboration est donc essentielle.



Relève des adresses sur le terrain
©ADN - Pierre-Antoine PLUQUET

À quand la fibre chez moi ?

Pour être informés de l'avancement du déploiement, vous pouvez tester votre adresse postale et vous inscrire sur l'outil d'éligibilité d'ADN :

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

La fibre arrive chez vous !

Et ensuite...



TRAVAUX

2



**ARRIVÉE
DES OPÉRATEURS**

3



**RACCORDEMENT
POSSIBLE**

4

Après les études vient l'étape des travaux. D'une durée d'environ 6 à 9 mois, ces travaux comprennent plusieurs opérations avec en premier lieu, les travaux de génie-civil lorsqu'il est nécessaire de creuser de nouvelles tranchées pour poser des fourreaux ou lorsqu'il faut consolider ou remplacer des infrastructures existantes. Puis dans un second temps, les travaux de câblage avec le déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux supports électriques ou téléphoniques et en souterrain dans les fourreaux, la réalisation des branchements optiques et le contrôle qualité par des tests réseaux et mesures optiques. Selon le planning prévisionnel, les travaux de génie-civil devraient démarrer au mieux à partir du 3^e trimestre 2022, puis suivront les travaux de câblage à compter du 1^{er} trimestre 2023. Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. ADTIM FTTH commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.

À l'ouverture commerciale, soit d'ici le 3^e trimestre 2023, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI. 10 opérateurs sont aujourd'hui disponibles sur le réseau public ADN (voir liste sur le site www.ardechedromnumerique.fr – Page Les Opérateurs Grand public). Une fois votre abonnement souscrit, un technicien viendra installer une prise terminale à votre domicile pour vous raccorder à la fibre. Ce raccordement est pris en charge par l'État et vos collectivités notamment votre Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée dans le cadre du plan de financement du réseau ADN. Vous ne paierez donc que votre abonnement. À l'ouverture commerciale, ADN et ADTIM FTTH organiseront une réunion publique afin de vous présenter la démarche pour se raccorder au réseau public et répondre à vos questions.

Service Communication –
Ardèche Drôme Numérique

**UNE QUESTION
SUR LE RÉSEAU
PUBLIC ADN ?**

**ÉLIGIBILITÉ ♦ ADRESSE
♦ RACCORDEMENT...**

**UN NOUVEAU NUMÉRO
À VOTRE SERVICE**

04 82 48 00 18

PRIX D'UN APPEL LOCAL

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 20H**



Collège D. Faucher : des projets pour le FSE !

Le FSE (Foyer Socio-éducatif) du collège D Faucher de Loriol-sur-Drôme, s'est réuni le 12 novembre 2021 en Assemblée Générale.

Cette association accompagne, tous les ans, la vie des collégiens, grâce à une équipe plurielle, bénévole et dynamique, constituée de parents d'élèves, de personnels du collège (actifs ou retraités), d'élèves et au soutien financier des communes et l'adhésion des familles.



Logo © Collège D. Faucher

Le FSE est heureux de contribuer à :

- améliorer la qualité de vie des 410 collégiens
- aider à faire participer les élèves (aménagement de la cour en partenariat avec le département, achat d'un baby-foot, café d'accueil pour les parents des 6^e, collation pour le CROSS, remise de clef USB à la cérémonie de remise des diplômes, photos de classe)
- soutenir la réalisation des projets,
- favoriser l'ouverture sociale et culturelle via : le concours d'éloquence, la visite du musée, le prix littéraire, le jumelage, la biodiversité et l'aménagement du territoire et si le protocole sanitaire le permet, de participer à tous les séjours : Espagne, Toscane)
- participer à éveiller un esprit de solidarité (formation des délégués élèves, médiation par les pairs du collège, collecte des bouchons.)

Le FSE a souligné et remercié l'engagement indéfectible des communes et ce malgré les conditions sanitaires qui ne permettent pas toujours de mener à bien tous les projets,

ainsi que l'engagement des personnels de l'établissement qui ne cessent de proposer et mettre en œuvre des projets pour les élèves.

Catherine JEANBLANC, Conseillère Principale d'Education

Des CM2 motivés !

Des élèves de la classe de CM2 de l'école de Mirmande ont tenu dimanche 5 décembre un stand sur le marché de Noël du village. Sur les 23 élèves, 5 ont répondu présent : Maïa, Nowenn, Silvia, Estéban et Louna ont vendu des décorations et des gourmandises de Noël qu'ils avaient préparées pour l'occasion. Ils ont aussi organisé une tombola avec de nombreux lots à gagner ; lots qui ont été offerts par les artistes, commerçants, artisans et des restaurateurs du village. Leur stand a eu un véritable succès et leur a permis de récolter plus de 630€ pour financer en partie leur classe verte du printemps prochain : la Transversée de la Drôme à Vélo en 5 jours, soit 230 km. Bravo à vous les enfants ! Pour votre sourire, votre implication et votre énergie !

Et un grand merci à tous ceux qui ont participé en offrant un lot pour la tombola. Grâce à vous, les tickets de tombola se sont

très bien vendus. Un merci tout spécial à Sonya Tanios et à Luisa Rampon pour leur extrême générosité.

Céline Choulet



Maïa, Nowenn, Silvia, Estéban et Louna devant leur stand ©Céline Choulet

Rencontre : Parlons tourisme avec Brigitte du camping La Poche !

De nombreux secteurs d'activités se sont vus bouleversés face à la pandémie de la Covid. Et parmi eux, le secteur du tourisme et notamment de l'hôtellerie de plein air. Adaptation et organisation, ont été les maîtres mots pour ces professionnels du tourisme qui peuvent, aujourd'hui, dresser le bilan de la saison estivale 2021. L'occasion pour nous de partir à la rencontre d'un des acteurs touristiques de notre commune : le camping « La Poche ». Rencontre avec Brigitte Wilkens, propriétaire et gérante du camping depuis 1983.



Logo © Camping La Poche



Brigitte et Jan Wilkens, gérants et propriétaires du camping © Camping La Poche

Et aujourd'hui, comment se divise votre clientèle ?

Aujourd'hui, nous sommes à 80% sur une clientèle néerlandaise. Le reste se divise entre les Belges, les Anglais, les Allemands et les Français bien entendu. D'ailleurs, nous essayons vraiment de développer la clientèle française, qui s'étoffe chaque année. Aussi, nos clients sont essentiellement des familles. Les seniors et les camping-caristes sont de plus en plus présents également. Cela a été renforcé depuis le Covid car les voyageurs tentent d'être indépendants !

Bonjour M^{me} Wilkens, avant tout, pouvez-vous nous raconter les débuts du camping ?

Bonjour ! Oui, bien sûr.

L'histoire a démarré en 1980, avec mon mari Jan Wilkens et sa maman. En effet, lorsque mon époux était encore étudiant, ils ont décidé avec ma belle-mère de créer un camping sur la propriété familiale. Eh oui, il faut savoir que c'est une création pure, c'était un terrain nu !

Et vous Brigitte, quand êtes-vous arrivée dans l'aventure ?

Je suis arrivée 3 ans après la création, soit en 1983. La structure était donc déjà en place mais il a fallu développer la clientèle et notamment attirer les touristes étrangers. Cela a été appuyé par le fait que mon mari parle le hollandais couramment car c'est sa langue natale. Personnellement, j'ai appris cette langue au fur et à mesure et de par mes études, je parlais déjà très bien anglais. Cela a beaucoup aidé.

Et comment s'organise le fonctionnement de votre établissement ?

Notre objectif est que notre activité fonctionne au mieux, car nous la gérons tous les deux avec Jan et avons du personnel tout l'été. À la réception, à l'entretien, en cuisine et à l'animation, nous sommes une bonne équipe pendant la saison. Lorsque le camping est plein, nous sommes environ à 300-350 personnes. En location, nous avons 11 mobil homes qui sont d'ailleurs ouverts jusqu'à fin novembre.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



La piscine du camping et des baigneurs © Camping La Poche

Vous ne devez pas vous ennuyer ! Parlez-nous de cette dernière saison estivale...

En un mot, je dirais : INATTENDUE. En effet, normalement en hiver on entre les réservations et lorsque le printemps arrive, on visualise la saison à venir. Pour 2021, les prévisions étaient catastrophiques même pire qu'en 2020 : parce qu'on travaille beaucoup avec les étrangers et à cause des questionnements sur la vaccination. Jusqu'au 14 juillet, on s'est dit qu'on allait faire une saison très compliquée. Puis en quelques jours, tout s'est décanté. En fait, à partir du moment où les « règles » ont été claires, notre camping s'est rempli en un week-end.

Vous avez dû vivre une saison bousculée ?

Pour le coup, on a fait une saison très correcte. Seulement, nous avons recruté moins que d'habitude et, avec un personnel en sous-effectif, la saison a été très prenante ! Aussi, je pense que le département de la Drôme a réalisé une grande campagne de communication, cette année. Notamment pour attirer les étrangers, qui connaissent beaucoup l'Ardèche mais moins notre région. Nous avons remarqué un élan de la clientèle belge, qui soit dit en passant, est une super clientèle !

Nous sommes heureux d'entendre que malgré tout, l'été 2021 fut bon. Un petit mot pour la fin de l'interview ?

En mot de la fin, je pourrais dire que les vacanciers qui viennent à Mirmande sont ravis. Ils visitent Mirmande et Cliousclat avec grand plaisir. On essaie de leur faire connaître la région au maximum ! Quand on aime le public, c'est un métier qui est très agréable mais très énergivore. Et puis, je dirais que notre clientèle est très agréable. Pour l'avenir, nous souhaiterions augmenter notre parc locatif !

Nous remercions Brigitte pour le temps accordé à cette interview et souhaitons au Camping La Poche de nombreux projets et de belles saisons à venir !

Laurine Venturini

Des nouvelles des Roses de Noël !

Portrait de Mme. Montchal © Les Roses de Noël



Le pass sanitaire et les gestes barrières nous ont permis de reprendre nos activités, marche, jeux divers et le traditionnel « goûter » après une longue période d'arrêt due à la Covid.

Notre reprise a été endeuillée par le décès de notre doyenne Mamie Juliette (M^{me} Montchal), son sourire va nous manquer. Elle disait : « Pour rien au monde je ne

manquerais le rendez-vous au club des Roses de Noël, c'est un moment de partage, d'échange, d'amitié, on ne se sent pas seule, j'adore y venir ! ». Par cette phrase, notre Mamie Sourire a résumé l'utilité de notre club. Le 19 octobre, nous nous sommes réunis autour d'une paëlla qui a ravivé nos papilles à jeun depuis longtemps !



Des adhérents de l'association lors du repas du 19 octobre 2021
© Les Roses de Noël

Jean Marie Minaudier

Composition du bureau:
Président: Jean-Marie Minaudier
Vice-Présidente: Geneviève Chaty
Secrétaire: Violette Ruard
Secrétaire adjointe: Nicole Le Hibel
Trésorier: Jean-Claude Johany
Trésorière adjointe: Maryse Brun

La BroC'anterie : la nouvelle association mirmandaise !

L'association a été créée en février 2020. La BroC'anterie est une association à but non lucratif qui a pour vocation de mettre en avant le réemploi d'objets voués à la destruction, tout en participant à la sauvegarde de l'environnement

Philippe Liozon



Logo © La BroC'anterie

Les membres du bureau :
Philippe Liozon président.
Marynnette Spérandini secrétaire,
Laëtitia Spérandini secrétaire adjointe,
Eric Devaux trésorier.
Partenaires : Crédit mutuel,
Gamm vert de Loriol,
Les ailes de mon cœur,
Zéro déchets Montélimar le Teil.

La BroC'anterie, un magasin brocante sur 200m² d'exposition au :
180 Route de Marsanne
26270 Mirmande.

Ouverture :

Mardi / Mercredi / Jeudi : 14h – 17h30
Samedi : 10h – 12h / 14h – 17h30
Contact: 06.62.76.24.59
labrocantierie.pliozon@gmail.com



Retrouvez toutes les actualités
sur la page Facebook
AssociationLaBroCanterie !

Saison estivale 2021 : le bilan !

Comment est organisé l'Office de Tourisme de Mirmande ?



Depuis la loi NOTRE de 2017, la compétence tourisme est obligatoirement assurée par la Communauté de Communes du Val de Drôme. Celle-ci a donc créé un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) qui regroupe les Offices de Tourisme de Mirmande, Saoû et Livron et le siège social à la gare des Ramières à Allex.

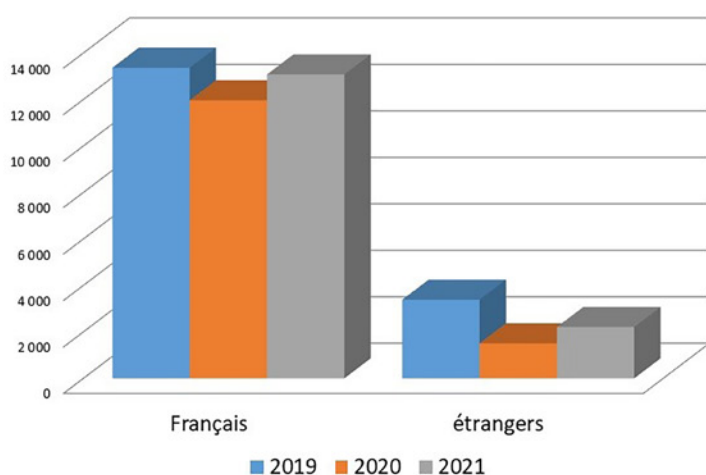
Parallèlement et, pour être plus représentatif dans le message envoyé, il a été mis en place une stratégie tourisme avec l'Office de Tourisme de Crest et de Saillans promouvant ainsi la destination Vallée de la Drôme.

Logos ©Services Communication – OT – CCVD – OFT – CCCPS

Bilan de saison et préparation de la saison 2022

En 2021, les Offices de Tourisme ont conseillé plus de 26 000 visiteurs dans les 5 bureaux d'accueil (Crest, Livron, Mirmande, Saillans et Saoû) de mai à début octobre. Les Offices de tourisme sont aussi présents « hors les murs » pour proposer un accueil au plus proche des visiteurs. Cette année, 39 permanences ont eu lieu en juillet et août (marchés, forêt de Saoû, chute de la Druse...).

➤ Bilan de saison: fréquentation de l'office de tourisme Val de Drôme



2019 = 16 755 visiteurs (mars à octobre)
2020 = 13 474 visiteurs (mai à octobre)
2021 = 15 288 visiteurs (mars à fin septembre)



6 684 visiteurs à Mirmande
326 demi-journée
(20,5 visiteurs/demi-journée)



5 535 visiteurs à Saoû
284 demi-journée
(19,5 visiteurs/demi-journée)



504 visiteurs à Livron
96 demi-journée
(5,3 visiteurs/demi-journée)

39 permanences « hors les murs »
1 367 visiteurs



Le bureau de Mirmande a accueilli presque 7000 personnes en 2021. Les visiteurs demandent principalement :

Informations sur la visite du village, le patrimoine et les villages à visiter aux alentours

1^{ER}

Informations pratiques

2^e

Les activités

3^e

Les restaurants, la gastronomie et les hébergements

4^e ex aequo

Les prestataires touristiques nous ont également fait part d'une belle saison pour leurs activités. Le site web, « Vallée de la Drôme Tourisme » rencontre un vif succès auprès des visiteurs avec presque 150 000 consultations.

L'hiver est désormais arrivé, l'équipe s'active en back office pour préparer la future saison, les éditions, les actions 2022, les éductours et cafés de l'Office de Tourisme, la stratégie touristique...

NOUVEAUTÉ 2021

Un magazine printemps et un magazine automne pour faire la promotion du territoire à travers des articles ciblés sur notre site Internet et les réseaux sociaux !

Nous effectuons également les mises à jour des brochures « guide pratique » « guide hébergements » et du site Internet. Artisans ? Hébergeurs ? Prestataires d'activités ? Organismes d'événements ? Vous souhaitez communiquer sur vos activités ou votre prochain événement ? Prenez contact avec l'office de tourisme du Val de Drôme !

Service Communication – OT du Val de Drôme

Site Internet : www.valleedeladrome-tourisme

Adresse email : otvaldedrome@gmail.com

Téléphone : 04.75.63.10.88

INFORMATIONS MAIRIE

CONTACTS UTILES !

Mairie de Mirmande

13 rue de Boulanger

Tél. : 04 75 63 03 90

Ouverte les lundis, mardis et vendredis :

13H30 – 17H00

Agence postale communale

Située à l'Office de Tourisme

Tél. : 04 75 41 17 20

Ouverte les mardis, mercredis et vendredis :

9H30 – 13H00



**ARCHITECTE
CONSEILLER**

PRENEZ RENDEZ - VOUS !

**Vous souhaitez prendre rendez-vous
avec David Grimaud, architecte-conseiller ?
Choisissez votre date et contactez
le secrétariat de la mairie par téléphone
ou par email à mairie@mirmande.org !**

PERMANENCES : 21 JANVIER, 25 FÉVRIER, 25 MARS.

ÉTAT CIVIL

État civil retranscrit pour la période
du 01/10/21 au 01/01/22

ILS SONT NÉS

Diane, Jeanne BOTTET PATOUX
(16/11/21)

Pauline, Andrée, Françoise COULET
(03/12/21)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Madame LEBRAT Lucette
née VERNET (15/10/21)

Madame MONTCHAL Juliette
née CROUZET (05/11/21)

Monsieur FOUGEIROL Jean-Pierre,
ancien maire de Mirmande de 1971 à 1977
(03/12/21)

L'INFO EN +



Nouveauté de cette édition 14 de votre
journal local : cuisinons ensemble ! Car comme
le disait le grand chef P. Bocuse : « Le bonheur
est dans la cuisine », alors à vos fourneaux et
bonne lecture en page 15 !

Osso bucco

Pour bien débiter 2022, pourquoi ne pas le faire en savourant un d'amis ou de la famille. En raison de l'épidémie galopante de covid en ce mois de décembre, je n'ai pas pu avoir des « rendez-vous recettes » prévus avec quelques cuisinières ou cuisiniers mirmandais dont les noms circulent parmi les gourmets de notre village. Alors, pour inaugurer cette nouvelle rubrique, j'ai donc décidé de mettre la main à la pâte et de proposer une recette que j'ai plaisir à réaliser : L'Osso bucco.



Osso Bucco ©Gettyimages-1156807321

Cette recette de « l'os troué » en italien, est un plat typique de la cuisine milanaise, né du cœur de la Lombardie au 18^{ème} siècle. C'est la mise en valeur de la viande phare qui la compose : le jarret de veau avec son os à moelle. Des tranches épaisses de ce jarret, en ragout, braisées au vin blanc, accompagnées de quelques légumes du marché et mijotées à feu doux.

Ce plat sera servi au choix avec : du risotto, de la polenta, des pâtes de type rigatoni, penne, paccheri (pâtes en forme de tubes), des pommes de terre. Il sera éventuellement complété par une gremolatta destinée à faire éclater le goût en bouche de ce plat, une persillade italienne, mélange de quelques gousses d'ail et de persil hachés menu, d'un zeste de citron.

Il vous faudra, pour 4 invités :

4 tranches de jarret de veau avec os (environ 1 kilo)

2 oignons + 5 carottes + quelques branches de céleri + 500 g de tomates pelées + quelques brins de persil + 2 gousses d'ail + un zeste de citron

15 à 20 cl de bon vin blanc (du Domaine Besson fera l'affaire) + 30 cl de bouillon de légumes

3 cuillères à soupe d'huile d'olive + sel et poivre du moulin + farine

Comment faire :

Lavez et pelez les légumes, découpez les oignons en tranches fines, coupez les carottes en petits dés et le céleri en petits tronçons (1 cm) sans mettre les feuilles vertes (à garder pour parfumer une soupe).

Salez et poivrez les tranches de veau, recouvrez-les de farine (faites tomber l'excédent). Dans une cocotte, saisissez les morceaux dans l'huile d'olive à feu vif, 2 ou 3 minutes de chaque côté. Dès que la viande est bien dorée, réservez-la à part.

Faites légèrement dorer les oignons dans la même cocotte en ajoutant un peu d'huile d'olive (sans les colorer), rajoutez-y les 4 tranches de veau et déglacez avec le vin blanc.

Faites chauffer le bouillon de légumes.

Ajoutez les dés de carottes, les tomates et le bouillon de légumes chaud. Remuez pour bien marier les légumes. Assaisonnez légèrement.

Pour la gremolatta : hachez très finement l'ail, le persil et le zeste de citron

Couvrez et laissez mijoter 1 h 30' en remuant de temps en temps et en retournant la viande. Découvrez 5 mn avant de stopper la cuisson.

Servez saupoudré avec la gremolatta et l'accompagnement choisi.

Bonne dégustation !

Philippe Minguez

Invitation

Les vœux du maire

À L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE, LE MAIRE
& L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE MIRMANDE SONT
HEUREUX DE VOUS INVITER À LA CÉRÉMONIE
DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ LE :

VENDREDI 21 JANVIER 2022
À 19H00
À LA MAIRIE DE MIRMANDE

EN ATTENDANT DE SE RETROUVER LE 21 JANVIER
PROCHAIN, LA MAIRIE DE MIRMANDE
VOUS SOUHAITE UNE

merveilleuse année 2022



Événement maintenu sous réserve des restrictions liées à la situation sanitaire.